



Ni amendable, ni négociable !
Le projet de loi El Khomri doit être retiré !

Le projet de loi EL KHOMRI, dit "Loi Travail", est un véritable dynamitage du Code du Travail exigé par le MEDEF pour détruire les conquêtes sociales qui datent de plus d'un siècle. Toutes les garanties collectives sont menacées : salaire minimum garanti, temps de travail, congés, repos, protection en cas de licenciement, médecine du travail, contrat de travail. Il en ira de même dans la Fonction Publique... Bref, la flexibilité et la précarité à outrance pour tous-tes les salarié-es!

1936 – 2016

**Les acquis sociaux sont le fruit des luttes d'hier,
d'aujourd'hui et de demain.**

Exigeons le retrait de la loi El Khomri !

En 1936, ils et elles ont gagné :

- le droit syndical
- une hausse des salaires (12 % en moyenne)
- les premiers congés payés
- la semaine de travail est passée de 48 à 40 heures
- la retraite pour les mineurs
- une loi sur les allocations chômage
- une vague de nationalisation (SNCF en 1937)

En 2016, ensemble exigeons la rupture avec les politiques néolibérales :

- Il faut revaloriser le travail car c'est la source de

la richesse : reconnaissance du travail réel, amélioration des conditions de travail, hausse des bas salaires, reconversion des productions, contrôle des salarié-e-s sur la gestion de leurs entreprises.

- Il faut relocaliser les activités pour sauvegarder les emplois et reconstruire une économie fondée sur les relations de proximité.

- Il faut exiger une autre répartition des richesses au service de la société et de la transition énergétique pour financer des investissements créateurs d'emplois.

Notre mouvement social et syndical contre la Loi Travail doit stopper l'engrenage de destruction des droits que nous impose l'oligarchie.

Exigeons ensemble l'emploi et le travail que nous voulons !

1er Mai 2016 : 10H00

Place Carnot à CREIL

**11 MAI 2016 : meeting intersyndical :
18H00**

Bourse du travail (rue Fernand Pelloutier) à Creil